

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE

Du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

1^{er} Mars 2014 à Royère de Vassivière (23)

La lecture de son rapport moral est souvent pour un président d'association le seul moment de l'année où celui-ci peut effectivement remercier tous les acteurs, sans qui il ne pourrait pas mener à bien son action citoyenne bénévole et volontaire, en faveur de la cause qui lui est chère, en l'occurrence ici la préservation de la biodiversité et plus largement la préservation de l'environnement.

C'est donc avec un grand plaisir que je me sou mets à cet exercice, avant de faire un bilan personnel sur notre association.

Tout d'abord Monsieur le Maire, un grand merci pour cet accueil si sympathique dans votre commune pour notre 22^{ème} assemblée générale. Ce lieu a une signification toute particulière pour moi, outre le fait que le premier magistrat soit un de mes amis, c'est à Royère que j'ai été élue pour la première fois administratrice de ce qui à l'époque était le CREN Limousin. Cela doit faire maintenant une bonne dizaine d'années.

Pascal VAUTIER, président de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et président du CEN Haute Normandie aurait du être parmi nous aujourd'hui, un impératif de dernière minute l'en empêche. S'il avait pu être présent, je lui aurais rappelé l'importance pour nous d'appartenir à un réseau ; en effet 29, plus 2 en gestation, donc bientôt 31 conservatoires d'espaces naturels métropolitains et ultra marins sont des acteurs reconnus de la gestion des espaces naturels français ; nous sommes nombreux, mais avons encore, malgré tout, grand besoin de reconnaissance et de visibilité auprès des différents corps de la société française. La fédération a travaillé pour que nous ayons tous un logo commun, une appellation homogène, identifiable et explicite pour chacun, quel que soit l'endroit, sur le territoire français. De plus un travail de fond, patient, de longue haleine et très efficace au final, de notre fédération a fait que, par la loi Grenelle 2, les conservatoires sont inscrits dans une démarche de reconnaissance par l'Etat et les différentes régions ; ainsi, le 23 octobre 2012, l'Etat et la Région Limousin ont accordé à notre Conservatoire, pour 10 ans renouvelables, un agrément; cet agrément institutionnalise, clarifie nos relations et nous reconnaît officiellement comme des partenaires et acteurs incontournables œuvrant pour la préservation de la biodiversité.

Je me tourne maintenant, vers les représentants des grandes collectivités territoriales, mesdames messieurs les élus, les représentants des services de la Région Limousin et des trois départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Merci pour votre soutien financier, soutien constant et quasi pérenne pour certains, un peu plus aléatoire pour d'autres, mais merci pour votre soutien moral tout aussi important pour nous qui se traduit par une confiance très prégnante que nous nous efforçons de conserver et d'alimenter par nos actions en faveur de la préservation de ce qu'on appelle les Biens Communs : en particulier l'eau, les sols, l'air, la biodiversité. Tout le monde peut

apprécier nos travaux de gestion en se promenant dans la campagne limousine, mais je souhaiterais rendre un hommage appuyé à la cellule d'assistance technique pour les zones humides, rebaptisée Réseau Zones Humides en Limousin, qui crée, avec l'aide des Agences de l'eau, une dynamique de partenariat, d'échanges de technologie, de partage de savoir faire, entre les différents acteurs que sont les agriculteurs, les élus et services territoriaux, les associations, les PNR, et autres structures privées ou publiques. Le CEN Limousin est pleinement dans ce concept qu'est l'Economie Sociale et Solidaire. Nos actions permettent de créer du lien social.

Ce qui m'amène maintenant à m'adresser aux services de l'Etat et de l'Europe; l'Etat français, à l'instar de l'Europe, est en recherche d'économies et de solutions pour créer des emplois. Il faut donc faire des choix, bien sûr des choix budgétaires. Il devient de plus en plus difficile de mobiliser des fonds pour la préservation de l'environnement, mais je souhaite rappeler que le CEN Limousin, c'est 31 emplois, le réseau des Conservatoires, c'est plus de 700 emplois au plan national; tout à l'heure j'ai parlé de Biens Communs qui vont être des enjeux majeurs du XXIème siècle, j'ai parlé de lien social, tout ce dont une société en crise a besoin pour faire face à ses difficultés et conjurer les démons qui s'agitent dans l'ombre. Mesdames, Messieurs des services de l'Etat et de l'Europe, sachez que votre appui financier pour notre fonctionnement structurel, pour la RNN de la Tourbière des Duges, pour les treize sites Natura 2000 dont nous sommes animateurs, pour tous les programmes nationaux et territoriaux auxquels nous participons, cet appui financier participe à la cohésion sociale et à la dynamique territoriale; je crois pouvoir dire que ce n'est pas de l'argent gaspillé, bien au contraire.

Mesdames, Messieurs, maintenant quelques mots concernant le bilan de ma première année de mandature.

Tout d'abord, j'aimerais vous rappeler que je suis une héritière, avant moi cinq présidents se sont succédés pendant les vingt années d'existence du Conservatoire, ils ont balisé le chemin, et ce fut pour moi un vrai confort, qu'ils en soient chaleureusement remerciés; néanmoins un constat: ces présidents, tous des hommes... mais tout arrive, je suis la preuve qu'une femme peut présider le CEN Limousin et dans l'avenir, j'en suis sûre, d'autres femmes seront aux commandes. Au plan national, nous sommes quatre présidentes de CEN... la parité est peut-être un futur chantier pour notre fédération.

Les rapports d'activité et financier vont vous être présentés. Vous allez le constater: une équipe salariée dynamique et motivée, dirigée et encouragée efficacement par Pierre et Joël, malgré beaucoup de difficultés: accidents, maladies qui ont et qui continuent à handicaper certains services, sous le contrôle de conseillers scientifiques rigoureux et très pointus dans leur spécialité, relayée par nos sept conservateurs bénévoles, et aidée par certains administrateurs, cette équipe salariée a répondu très positivement à toutes les attentes et décisions prises par le conseil d'administration.

Notre situation financière est saine, seul point noir le manque chronique de trésorerie, de longs délais de paiement des subventions enrichissent notre banquier via les intérêts payés pour les avances de trésorerie qu'il nous consent.

Comme vous le savez notre financement est largement alimenté par des fonds publics, la baisse de l'engagement de certains partenaires publics va nous obliger à nous tourner vers d'autres modes de financement et, ainsi de façon positive, à élargir nos partenariats: actuellement nous réfléchissons au mécénat, à la souscription, au financement participatif. Il faut donc que notre association soit

beaucoup plus ouverte sur l'ensemble de la société et en particulier la société civile ; que chaque citoyen, chaque association, chaque collectivité territoriale, chaque entreprise, convaincu de l'importance de la préservation des biens communs, puisse bien faire entendre sa voix et ses attentes. Je compte sur vous, Mesdames et Messieurs, qui avaient fait la démarche d'adhérer au CEN Limousin et certains d'en devenir administrateur, pour entretenir cette flamme qui nous anime tous : transmettre à nos enfants et petits enfants un monde dans lequel il fera bon vivre pendant encore longtemps.

Annie-Claude Raynaud,
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin